

Fraude - Déjà trente sociétés écrans démantelées

Le fisc est grugé d'un milliard d'euros par an

Chaque année, 1,1 milliard d'euros sont détournés des caisses de l'Etat via divers mécanismes de fraude à la TVA, selon une estimation de la cellule de soutien fraude-TVA, composée de membres de l'Inspection spéciale des impôts (ISI) et de la police fédérale. Pour contrer ce fléau, le commissaire du gouvernement, Alain Zenner, a créé, en novembre 2001, une cellule de soutien fraude-TVA, baptisée OCS. Un an plus tard, elle tire son bilan chiffré.

Mise en place officiellement en mars dernier, la cellule de soutien a déjà démantelé 30 sociétés écrans par lesquelles des fraudes à la TVA avaient été commises et qui ont coûté au fisc belge une centaine de millions d'euros.

L'OCS a, en outre, pu identifier avec certitude un montant total de TVA détournée de 550 millions d'euros. Les données dont dispose l'OCS montrent que la face cachée de l'iceberg est au moins aussi importante. Ces centaines de millions d'euros détournés constituent chaque année pour l'Etat une perte sèche.

Des sociétés écrans sont utilisées pour la fraude à la TVA et la plupart du temps des marginaux sont placés à la tête de celles-ci. Les véritables organisateurs de la fraude appartiennent au milieu criminel. Et il n'est pas rare qu'ils fassent partie de réseaux de type mafieux.

Grâce à l'intervention rapide de l'OCS, les fraudeurs se voient confisquer de plus grosses sommes qu'auparavant, même si l'importance des montants n'est pas encore déterminée, estime Johan Denolf, directeur de l'OCS.

Selon son directeur, le succès de la cellule de soutien est principalement dû à la collaboration opérationnelle efficace entre services du ministère des Finances, en particulier de l'ISI, et de la police fédérale.

Johan Denolf ajoute encore que la fraude carrousel est un véritable cancer pour notre société mais nos méthodes thérapeutiques ont changé. Cette maladie ne peut plus être soignée avec des techniques longues et douloureuses. Nos enquêteurs sont devenus des chirurgiens, ils amputent de manière préventive. Et ce ne sont pas des médecins qui prescrivent des placebos...

Le carrousel fonctionne comme suit : Une firme A basée aux Pays-Bas vend 1.000 GSM pour 200 euros pièce à la firme B basée en Belgique. La firme B ne doit pas payer de TVA lors de l'achat à son fournisseur parce que les GSM sont exportés. La firme B est une société écran et revend ses GSM à la firme C établie en Belgique pour 195 euros/pièce plus 21% de TVA.

La firme B doit maintenant payer ces 21% de TVA qu'elle a reçu de son client C à l'Etat belge, ce que la firme B ne fera jamais. La firme C, digne de confiance, peut déduire le montant de la TVA dans sa déclaration.

FRÉDÉRIC DELEPIERRE